



Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme

Division du développement du territoire

2035-C, avenue Victoria
Saint-Lambert, QC J4S 1H1
urbanisme@saint-lambert.ca
Tél. : 450 672-4444

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

REQUÉRANT

Propriétaire

Nom: _____ Courriel: _____
Adresse: _____
(numéro) (rue) (bureau) (ville) (code postal)
Téléphone 1: (_____) _____ Téléphone 2: (_____) _____

Requérant même que le propriétaire (une procuration sera demandée au besoin)

Nom: _____ Courriel: _____
Adresse: _____
(numéro) (rue) (bureau) (ville) (code postal)
Téléphone 1: (_____) _____ Téléphone 2: (_____) _____

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE

Adresse: _____
(numéro) (rue) (bureau) (ville) (code postal)
Numéro du(des) lot(s) : _____
Utilisation / occupation actuelle : _____
Propriété située en zone de contraintes : oui non-applicable

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ POUR LE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et de lotissement ne peut être accordée que si toutes les conditions suivantes sont respectées conformément au Règlement sur les dérogations mineures 2023-213 (Chapitre 3 – Article 3.1.1).

Ainsi, le fait de formuler une demande de dérogation mineure ne donne aucun droit de débuter ou d'effectuer des travaux.

Seuls le permis de construction ou le certificat d'autorisation accordent ce droit. Avant de débuter les travaux, le cas échéant, le demandeur devra attendre la réponse à sa demande et obtenir l'autorisation municipale requise par la réglementation.

DOCUMENTS REQUIS POUR LE DÉPÔT DE LA DEMANDE

- ✓ Formulaire de demande dûment complété et signé
- ✓ Des photographies de l'immeuble prises dans les 30 jours précédent le dépôt de la demande ;
- ✓ Pour une demande de dérogation relative à une construction ou partie de celle-ci, les plans de la construction projetée. Si les travaux sont en cours ou déjà réalisés, les plans « tel que construit » doivent être soumis en identifiant les différences par rapport aux plans approuvés et la dérogation demandée. Si la demande concerne la hauteur d'un bâtiment dont les travaux sont en cours ou déjà réalisés, la hauteur doit être établie par un arpenteur-géomètre ;
- ✓ Pour une demande de dérogation relative à l'implantation, un plan projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre. Si les travaux sont en cours ou déjà réalisés, un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre doit être soumis ;
- ✓ Tous autres renseignements, plans et documents nécessaires à l'évaluation de la demande au regard des critères du présent règlement;
- ✓ Pour une demande de dérogation relative à une norme de lotissement, un plan relatif à l'opération cadastrale préparé par un arpenteur-géomètre.

*Cette liste n'est pas exhaustive, veuillez-vous référer à l'article 2.2.1 du règlement # 2023-213 pour connaître l'ensemble des documents requis pour le dépôt de votre demande.

OBJET DE LA DEMANDE**Contexte de la demande**

Lors d'une demande de permis/certificat/PIIA Après réalisation des travaux (Date de construction _____)

Précisez votre demande en indiquant quelles sont les dispositions réglementaires qu'il vous est impossible de respecter.

Indiquer les solutions d'aménagement que vous proposez afin de diminuer les impacts de la dérogation mineure demandée.

ARGUMENTAIRE SUPPORTANT LA DEMANDE

Dans cette section, veuillez présenter les arguments que les membres du conseil municipal devraient considérer pour analyser votre demande. Nous vous suggérons de vous référer aux critères d'évaluation des dérogations établis dans le Règlement sur les dérogations mineures 2023-213 (Chapitre 3 – Article 3.1.1) afin de soutenir vos propos. Merci de numérotter vos arguments en fonction des critères d'évaluation.

1° La demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme

2° L'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui demande une dérogation

3° La dérogation, si elle est accordée, ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété

4° La dérogation, si elle est accordée, n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique

5° La dérogation, si elle est accordée, n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de santé publique

6° La dérogation, si elle est accordée, ne porte pas atteinte à la qualité de l'environnement

7° La dérogation, si elle est accordée, ne porte pas atteinte au bien-être général

8° Si les travaux sont en cours ou déjà exécutés, ces travaux ont été effectués de bonne foi

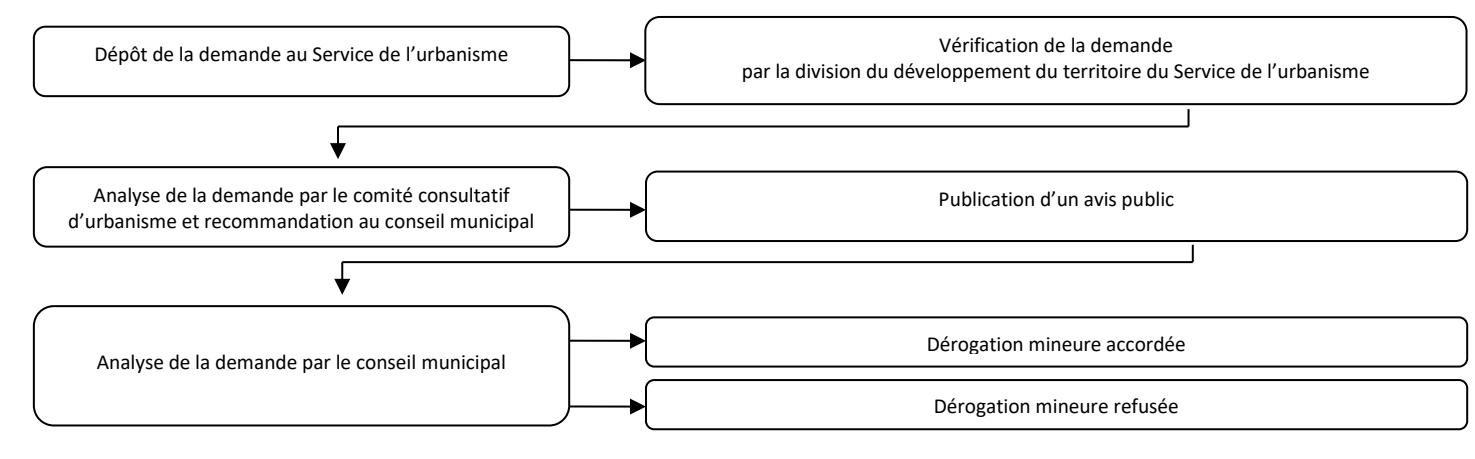
9° La dérogation a un caractère mineur

*Veuillez vous adresser à la division du développement du territoire pour tout complément d'information relatif aux critères d'évaluation.

NOTES IMPORTANTES

- ✓ Si la demande de dérogation mineure est située dans zone de contrainte, il faut prévoir un **délai supplémentaire de 90 jours** pour une validation auprès de l'agglomération de Longueuil à la suite de l'obtention de la résolution du conseil municipal.
- ✓ L'absence de documents essentiels et l'absence de paiement ont pour conséquence de mettre en suspens le dossier.
- ✓ Les frais d'étude d'une demande de dérogation mineure et les frais relatifs à la publication des avis publics sont prévus au règlement de tarification de la ville (Art.5.6 – Reg 2024-237). Dans tous les cas, ces frais ne sont pas remboursables et ne couvrent pas les tarifs d'honoraires exigés pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat (Art.2.2.2 – Reg 2023-213).

ÉTAPES DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE



PROCURATION (si le requérant n'est pas le propriétaire)

Je, _____, propriétaire, autorise _____, requérant, à signer en mon nom tout dépôt de demande de dérogation mineure à la Ville de Saint-Lambert, pour ma propriété située au _____ (adresse ou numéro de lot)

Signature : _____ Date : _____

SIGNATURE DU REQUÉRANT

Je, soussigné(e), déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts. Je déclare également avoir pris connaissance des procédures et de la réglementation municipale applicable en vigueur.

Signature : _____ Date : _____

*En cas de disparité entre le formulaire et le règlement sur les dérogations mineures, le règlement 2023-213 prévaut sur le contenu du présent formulaire. Nous vous invitons à consulter le règlement sur notre site internet pour vous assurer de la conformité de votre demande. https://www.saint-lambert.ca/files/upload/2023-213_regl_deroqations_mineures.pdf